



Ecole Elémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN

tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 2 novembre 2020

Durée : La séance débute à 17 h 15

Présents :

Représentantes de la Commune :

Madame VARINOT Adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Monsieur SCHWARTZ

Représentantes des parents d'élèves :

Mesdames : BONNAUD, MONTEIRO, PERRON, JOUVENT, SERIEYE, DUCROT,
HERMELIN, DECONINCK, MASSE, LARIBI

Messieurs: TARDA, BOMAS

Enseignants :

Mesdames LAMBERTS, BORDET, DELANDE, BERTAUX, ROUANET, LAPLANE
Messieurs PATEJ, BASTIE

Absents excusés:

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Madame le Maire.

Ordre du jour :

1. Représentants des parents d'élèves 2020/2021
2. Rentrée 2020/2021 : effectifs, répartition.
3. Règlement intérieur
4. Travaux
5. Sécurité : exercice incendie et PPMS
6. Classes transplantées mars 2021
7. Projets et sorties
8. Questions des parents

1. Représentants des parents d'élèves 2020-2021

Présentation du nouveau comité des représentants des parents d'élèves élus le 9 octobre 2020, avec 153 votants (67% de participation), 20 bulletins nuls ou blancs et donc 133 suffrages pour

ces 12 parents qui seront répartis avec 6 titulaires (nous avons la chance cette année d'avoir un parent par classe, merci à eux)

<u>Parents élus:</u>	M.BOMAS	(CP A)	Mme BONNAUD	(CP A)
	Mme MONTEIRO	(CP B)	Mme PERRON	(CP B)
	Mme JOUVENT	(CE1)		
	Mme SERIEYE	(CE2)	Mme DUCROT	(CE2)
	Mme HERMELIN	(CE2)	Mme DECONINCK	(CE2)
	Mme MASSE	(CM1)		
	M.TARDA	(CM1/CM2)	Mme LARIBI	(CM1/CM2)

Je remercie les parents qui se sont portés volontaires pour ces élections et les parents qui m'ont aidé pour le dépouillement.

Je vous fais part d'une demande de maman d'élève, qui voudrait savoir si vous pouvez renouveler l'action de l'an passé en laissant les adresses mails des représentants afin de pouvoir communiquer avec eux. (Possibilité de l'afficher avec la liste à l'entrée de l'école et si vous me le permettez je peux demander à les mettre en ligne sur le site de la mairie).

2. Rentrée scolaire 2020-2021 : effectifs, répartitions.

Le Directeur présente les nouveaux visages de l'équipe enseignante : pour le CM1 Mesdames LAPLANE et ROUANET, Mme BERTAUX sur le poste de TS (lundi à l'école).

Pour le reste des classes, l'équipe reste la même.

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau. En comptabilisant les élèves qui ont été radiés mais qui reviendront au cours de l'année scolaire.

Moyenne de **23.5 élèves/classe**

niveaux	nb d'élèves
CP	37
CE1	18
CE2	21
CM1	32
CM2	22
TOTAL	130

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2020-2021 est la suivante :

niveaux	nb d'élèves
CP A	18
CP B	19
CE1	18
CE2	21
CM1	26
CM1-CM2	6 + 22 (28)
TOTAL	130

En ce qui concerne les APC, qui se déroulent, cette année, les lundis soirs de 16h30 à 17h30 dans les classes, les enseignants ont fait passer une autorisation générale pour l'année et préviennent les familles des enfants concernés par ce dispositif la semaine avant les vacances pour une période (de vacances à vacances). Le Directeur tient à rappeler qu'il n'y aura ni bus ni périscolaire pour les élèves qui restent aux APC, les parents doivent venir les chercher à 17h30.

3. Règlement intérieur

Nous allons maintenant passer à la lecture du règlement intérieur de l'école qui comporte un article en plus (le 21) sur l'urgence sanitaire.

Procédons au vote : Qui est pour ? Qui s'abstient ? Qui est contre ?

Nous rajoutons, la présentation de la charte de la Laïcité à l'école, qui vous a été distribuée en début d'année dans le cahier de liaison.

4.Travaux

Le Directeur, l'équipe enseignante et les élèves de l'école remercient la Municipalité et l'ensemble des services techniques pour les travaux effectués pendant les vacances d'été afin de nous permettre de travailler et d'apprendre dans les meilleures conditions mais également pour les différentes interventions réalisées pendant la période de classe afin de répondre le plus rapidement possible à nos demandes et besoins.

Mais nous tenons à remercier aussi l'ensemble des agents et élus de la commune avec lesquels nous travaillons au quotidien à l'année, et qui par leur réactivité, leur écoute et leur soutien nous ont permis de traverser la crise depuis le mois de mars et pour la reprise de septembre et celle de novembre.

5. Sécurité : exercice incendie et PPMS

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions.

Le 1er exercice d'évacuation incendie a été effectué le lundi 21 septembre. (Évacuation de toutes les personnes présentes en moins de 3 minutes).

Un exercice du PPMS a été effectué depuis la rentrée : le jeudi 1^{er} octobre 2020 contre le feu de forêt. Le suivant se déroulera le jeudi 26 novembre contre le risque toxique.

Tout s'est bien déroulé et les réponses enseignants/élèves aux consignes données sont réactives. Le plan de confinement est revu chaque année car nous devons être capables de réagir à trois problèmes majeurs : le risque toxique, le feu de forêt et le risque intrusion/attentat.

Nous allons effectuer un exercice grandeur nature avant les vacances de décembre sur le plan intrusion/attentat en utilisant le nouveau système installé à l'école (en lien avec le chef de la police Municipale de Gassin et responsable du dossier en mairie) et le Directeur sollicitera la présence de la Gendarmerie (qui répond présente chaque année). Nous effectuerons un exercice par risque au cours de l'année.

Le Directeur tient à prendre quelques minutes pour parler de la sécurité au sein de l'école et plus particulièrement des conflits entre élèves. Nous avons constaté une forte baisse des histoires entre élèves depuis la mise en place des récréations séparées (un groupe CP et CE1 puis un groupe CE2, CM1, CM2).

6. Classes transplantées mars 2021 :

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école et en lien avec le projet d'école en cours, les enseignants de l'école élémentaire souhaitent permettre à chaque élève de l'école d'avoir la chance de vivre l'expérience d'une classe transplantée pendant sa scolarité.

Cette année, un dossier devrait être déposé d'ici peu pour que les classes de Mme Delande et de M. Bastie finalisent un projet classe montagnarde la semaine du 14 au 19 mars 2020. Les parents

seront réunis par classe rapidement afin de finaliser certaines démarches.

Hélas, avec la crise sanitaire que nous traversons et le renforcement du plan VIGIPIRATE, nous ne sommes absolument pas certains de pouvoir réaliser ce projet. Actuellement, je ne vous cache qu'il y a plus de chance que le projet soit abandonné.

Une demande d'accord pour financer une partie du projet classes transplantées (comme l'an passé) sera faite, si le projet peut se réaliser, auprès de la Municipalité. Cette participation Municipale permettrait de réduire considérablement le coût par famille.

7. Projets et sorties :

Le directeur remercie la Municipalité pour sa contribution à la réalisation des projets à venir, notamment sur le plan pécuniaire.

A. Les projets pédagogiques de classe :

I. Projets à venir et en cours :

- **Cinéma de Noël :**

Afin de limiter les brassages entre élèves, nous ne projeterons pas de film dans la salle Espelidou cette année. Nous utiliserons les vidéos projecteurs des classes afin de passer un moment convivial par classe durant la dernière semaine de décembre.

- **Activité voile :**

La classe de CM1/CM2 de Mme DELANDE souhaite renouveler sa session voile, pour le mois de juin dans la mesure du possible, si les conditions matérielles et sanitaires mises en place à l'école de voile le permettent. Les élèves retourneront à l'école de Voile de la Moune à Gassin.

- **Activité aquatique :**

La classe de CE1 de Mme LAMBERTS poursuit actuellement son cycle natation et ce jusqu'au 19 janvier 2021. Nous avons eu du mal à lancer le projet en raison du protocole sanitaire strict à appliquer.

C'est ensuite la classe de CM1 de mesdames LAPLANE et ROUANET qui enchaînera de janvier à avril 2021.

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

- **Activité escalade et grimpe :**

Cette activité ne sera pas réalisable pour l'instant. Si le protocole venait à changer, nous nous rapprocherons des intervenants pour étudier la question.

- **Permis piéton :**

Les élèves de la classe de Ce2 de M. BASTIE tenteront de passer le permis piéton, nous ferons la demande auprès de la gendarmerie le plus rapidement possible.

- **Permis internet :**

Une demande auprès de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de Bandol devrait être déposée pour savoir si nous pouvons renouveler leur intervention.

- **Les projets artistiques :**

- Les élèves des classes de CM1 et CE2 (avec les élèves de CM1 de la classe de Mme Delande) poursuivent le projet commencé l'an passé sur « La colère de Banshee » et tenteront de le finaliser dans le plus grand respect du protocole sanitaire.

- Les élèves des classes de CE1 et CM2 (de Mme Delande) poursuivent le projet commencé l'an passé sur « Le voyage d'Oregon » et tenteront de le finaliser dans le plus grand respect du protocole sanitaire.

-A partir du mois de janvier / février 2021, les élèves de CP commenceront l'initiation musicale et ce sont les élèves de classe de CM1/CM2 qui sortiront de ce dispositif.

-Orchestre à l'école : La classe de cm1/cm2 a été retenue afin de faire vivre aux élèves l'expérience de l'orchestre à l'école sur une année. Les élèves de cette classe vont donc être initiés à la pratique d'instruments à vent (trompette, trombone) dans le plus grand respect du protocole sanitaire (c'est pour cela que nous avons débuté tardivement).

- **Ecole et cinéma :**

Les classes de CE1 de Mme LAMBERTS et de CP de Mme BORDET et M. PATEJ participeront cette année au dispositif école et cinéma, les élèves des classes n'assisteront pas aux projections de films (sauf si la situation sanitaire le permet) mais les films seront projetés en classe pour ensuite réaliser une étude approfondie de ces œuvres cinématographiques.

- **Intervention sur le devoir de mémoire :**

M.GENTIL et Mme BOYENVAL ne pourront certainement pas intervenir cette année à l'école.

- **Liaison GS/CP :**

-Echanges entre enseignants sur les évaluations CP, récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.

- **Défi mathématiques :**

Les élèves dont les enseignants le souhaitent participeront au concours kangourou des mathématiques 2021 ou réfléchiront en classe sur les énigmes du concours koala.

7. Questions diverses :

Avant que la parole soit laissée aux différents membres du conseil, des questions m'ont été transmises :

Questions sur le périscolaire : un parent souhaiterait savoir si le périscolaire pourrait à l'avenir réintégrer les locaux de l'école élémentaire (salle des jeunes) ? Non, le périscolaire restera dans l'école maternelle et la salle des jeunes à l'élémentaire.

La parole est laissée aux différents membres du conseil.

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h00.

Le secrétaire

Le président